

Economie

Le Matin Dimanche | 23 octobre 2016

Entretien Pour les banques suisses, un accord avec Bruxelles «est vital pour l'emploi», selon Yves Mirabaud **25**



Sedrik Nemeth

La Suisse préfère les succédanés à l'idée d'une taxe sur le sucre

Sodas Pour lutter contre l'obésité, qui prend la forme d'une épidémie, l'OMS encourage les Etats à introduire une taxe sur les boissons sucrées. En Suisse, l'industrie et son lobby plaident pour l'autodiscipline.

Philippe Castella

philippe.castella@lematindimanche.ch

Taxer le sucre pour lutter contre l'obésité, le diabète et les caries: l'idée fait son chemin aux quatre coins du globe (voir ci-dessous). Avec la bénédiction de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui a annoncé il y a quinze jours préconiser l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées à hauteur de 20% du prix de vente, une mesure, selon elle, à même de conduire à une baisse proportionnelle de leur consommation. Mais nul n'est prophète en son pays et l'OMS qui a son siège à Genève peine à se faire entendre sur ce point en Suisse.

Pour le moment tout du moins, car la conseillère nationale Laurence Fehlmann Rielle (PS/GE) vient d'ouvrir une brèche en déposant le mois dernier une interpellation à ce sujet. La socialiste se sent évidemment encouragée par le soutien fort opportun que vient de lui offrir l'OMS. Mais elle se garde de toute euphorie: «Il y a un très fort lobby du sucre, du sel et des graisses en Suisse. Pour imposer des mesures telles qu'une taxe, ça va prendre un certain temps, d'autant plus que le climat politique actuel est tout sauf favorable à l'introduction de nouvelles taxes.»

Sus aux cornichons sucrés!

Dans son interpellation, la Genevoise évoque d'ailleurs d'autres pistes: campagnes de sensibilisation, engagements volontaires des entreprises ou encore un meilleur étiquetage. Car l'ajout de sucre se cache dans des produits où on ne l'attend pas du tout comme les... cornichons. Il en va de même d'ailleurs pour le sel que l'on retrouve en quantité dans les... corn-flakes. Bref, c'est le monde à l'envers.

C'est sur ces autres pistes que se concentre d'ailleurs l'action de la Confédération. «L'idée d'une taxe sur les boissons sucrées n'est pas en discussion», assure Nathalie Rochat, porte-parole de l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). «Le Conseil fédéral a choisi la voie volontaire en collaboration avec l'industrie et le commerce de détail. Une approche qui de notre point de vue nous permet d'atteindre plus vite une amélioration dans la composition des denrées alimentaires qu'une approche législative. Si elle ne fonctionne pas, nous devons examiner d'autres options.»

C'est ainsi que le conseiller fédéral Alain Berset a signé l'an dernier à Milan, dans le cadre de l'exposition universelle, un protocole d'entente avec les principaux acteurs du marché suisse de l'alimentation, dont Coop, Migros, Nestlé, Wander, Emmi et Cremo. Son objectif: réduire les quantités de sucre contenues dans les yaourts et les céréales de petit-déjeuner. Dans un programme intitulé «actionsanté», la Confédération recueille et promeut aussi les promesses d'action volontaire d'entreprises. Selecta s'est ainsi engagée à élargir la gamme de produits sains dans ses distributeurs automatiques.

A signaler aussi une action volontaire initiée par de grands groupes tels que Nestlé, Danone, Coca-Cola ou McDonald's, sous



L'industrie des boissons rafraîchissantes a son propre lobby au Parlement fédéral. Jeff J Mitchell/Getty Images

l'appellation «Swiss Pledge», qui vise à restreindre les campagnes publicitaires destinées spécifiquement aux enfants.

La Fédération romande des consommateurs (FRC) salue toutes ces actions volontaires, mais elle souhaiterait pour le programme «Swiss Pledge» un contrôle neutre par des experts externes. Elle en appelle à la mise en place d'autres mesures: des standards officiels pour la restauration collective, surtout pour les cantines destinées aux enfants, ainsi qu'une information des consommateurs par un étiquetage nutritionnel compréhensible et sur la face avant des emballages.

Le lobby des sodas affûte ses armes

Et quid d'une taxe sur les boissons sucrées? «Si les autres mesures ne fonctionnent pas ou pas suffisamment, il faut envisager une telle taxe, avec une affectation obligatoire en lien avec le sujet», explique Barbara Pfenniger, responsable alimentation de la FRC. «L'OMS propose d'ailleurs de coupler cette taxe avec un subventionnement des fruits et légumes frais.»

Laurence Fehlmann Rielle se prépare à passer à la vitesse supérieure: «Il faudra prendre des mesures plus importantes, car la bonne volonté des entreprises se heurte à leur objectif de dégager des bénéfices. Et la Suisse ne peut pas ignorer indéfiniment les bonnes pratiques qui ont prouvé leurs effets dans d'autres pays.»

Si elle se concrétise, l'idée d'une taxe sur les boissons sucrées trouvera sur son

chemin le lobby des sodas. Car figurez-vous qu'il existe un très officiel Groupe d'information Boissons rafraîchissantes. Son comité réunit des parlementaires fédéraux et des représentants de Coca-Cola, Red Bull, Rivella ou encore Ramseier. Il s'est d'ailleurs fendu d'un communiqué à ce sujet vendredi: «Vouloir orienter l'alimentation par des taxes, c'est comme balayer les feuilles mortes dans la forêt un jour d'automne: un travail de Sisyphe inutile, inefficace et cher qui plus est.» D'après un sondage qu'il a commandé, quatre Suisses sur cinq estiment que

l'orientation des comportements alimentaires doit passer non par des impôts et des lois, mais essentiellement par l'information et la sensibilisation.

Son président Lorenz Hess s'interroge aussi: «Pourquoi se focaliser sur les sodas plutôt que sur le chocolat ou les pâtisseries?» Et de toute façon, pour le bourgeois-démocrate bernois, «ce n'est pas à l'Etat de jouer un tel rôle. Il en va de la responsabilité des consommateurs.» Il souligne au passage tous les efforts entrepris par l'industrie des boissons pour proposer des sodas avec des teneurs en sucre et en calories réduites. ●

«Vouloir orienter l'alimentation par des taxes, c'est comme balayer les feuilles mortes dans la forêt un jour d'automne»

Groupe d'information Boissons rafraîchissantes

De la Finlande à Maurice, la taxe sur les sodas se répand

La recommandation que vient de faire l'OMS de taxer les boissons sucrées suit un trend encore récent, mais qui se répand un peu partout à travers le monde. L'Irlande vient de prendre il y a deux semaines une décision en ce sens. La Grande-Bretagne, l'Afrique du Sud et les Philippines vont aussi introduire prochainement des taxes sur le sucre. En Europe, ce sont la France, la Finlande et la Hongrie qui se sont montrées pionnières dans ce domaine en passant à un tel régime il y a cinq ans déjà. En France, la taxe sur les boissons sucrées a rapporté 300 millions d'euros en 2014, affectés à la sécurité sociale.

En Finlande, la taxe frappe, en plus des boissons sucrées, les douceurs et le chocolat. Et en Hongrie, tous les produits présentant des risques pour la santé. Au Mexique, où le fléau de l'obésité se répand sur le modèle de son grand voisin du Nord, une taxe a été introduite en 2014 qui frappe les sodas et nombre d'autres produits par trop calorifiques. Maurice s'est mise aussi à une taxe sur les boissons sucrées en 2013. C'est bien plus étonnant dans la mesure où l'île est un gros producteur de canne à sucre, une denrée qui une fois raffinée représente près de 20% de ses revenus d'exportations.